

Ce rapport annuel couvre la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, c'est le onzième présenté au Conseil de Paris (séance du 13 novembre 2012).

49 missions ont été achevées durant cette période. Parmi elles, deux études et une contribution à une MIE, trois enquêtes administratives, trois missions de contrôle et 40 audits portant sur des services centraux ou territoriaux de la Ville ou sur des organismes financés ou conventionnés par la Ville. L'Inspection générale a en particulier audité les services administratifs des vingt mairies d'arrondissement.

L'activité de l'Inspection générale a porté pour près des deux tiers sur les services de la Ville, pour un quart sur des associations subventionnées, et pour un peu plus de 10 % sur des établissements publics locaux (Centre d'action sociale, écoles d'Arts appliqués) et des sociétés d'économie mixte.

Le rapport annuel présente une synthèse des missions qui ont été réalisées et permet ainsi de disposer d'une information rapide sur les observations faites par l'Inspection générale. Les rapports de l'Inspection générales ont également mis en ligne sur *paris.fr*, dans le respect des dispositions de la loi du 17 juillet 1978 relative à la communication des documents administratifs.